POLITIQUE DE MOBILISATION DES JEUNES WILDAF-AO

WiLDAF-AO

Ce document annule et remplace le document suivant

REFERENCE	LIBELLE
MD 01	Politique de Mobilisation des Jeunes

Validation

	NOMS & PRENOMS	FONCTIONS	VISAS & DATE
REDIGE PAR	Sefenu ADZINYO Atsu Komi G. EKLU	Consultant	Original signé
VERIFIE PAR	Kayi A. AJAVON & Kafui ADJAMAGBO-JOHNSON	- RAF - COORDINATRICE	Original signé
APPROUVE PAR	Conseil d'Administration	Organe de contrôle et de décision	17- 03-2021

Suivi des modifications

DATE DE CREATION OU DE REVISION	INDICE DE REVISION	RESUME DE LA MODIFICATION
17- 03-2021	01	Création

Destinataires :

(Tout le personnel)

Table des matières

I. INTRODUCTION 4

II. OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION 5

1. 0BJET 5

2. DOMAINE D'APPLICATION 5

III. DEFINITIONS 6

IV. RESPONSABILITES ET ROLES 7

I. INTRODUCTION

La vie associative implique l'existence d'une base d'adhérents volontaires participant activement aux actions de l'association.

Elle se manifeste par l'engagement au service d'une cause/action collective d'intérêt général dans une perspective de transformation sociale.

C'est cet engagement qui a rassemblé dans les années 90 toute une génération de femmes au sein du WiLDAF dans le but de s'organiser pour promouvoir une culture pour l'exercice et le respect des droits humains des femmes et filles en Afrique.

Pendant plus de 30 ans, elles ont porté les questions préoccupantes des femmes aux niveaux des instances décisionnelles et ont fait bouger les lignes de façon conséquente.

Force est de constater aujourd'hui que le WiLDAF est confronté à la problématique de vieillissement tant au niveau de la classe dirigeante que des membres à la base.

En effet le poids de l'âge entraînant progressivement des retraites dans le rang des pionnières doublée d'un faible niveau d'adhésion de jeunes membres actifs impacte considérablement la qualité des actions programmatiques et d'influence mettant ainsi une pression évidente sur la viabilité du réseau.

Reconnaissant la force, le dynamisme du rôle des jeunes dans la vie d'une association, le WiLDAF veut s'appuyer sur la jeunesse notamment féminine pour répondre à son besoin d'assurer une bonne continuation de sa mission.

Mais cela constitue un défi en raison des difficultés inhérentes à la jeunesse et du fait que les enjeux ainsi que les approches aujourd'hui ne sont pas forcément les mêmes qu'il y a une trentaine d'années.

C'est ce contexte qui justifie la nécessité de la mise en place d'un mécanisme spécifique devant susciter la dynamique participative des jeunes notamment des jeunes femmes en faveur de la mission du WiLDAF.

II. OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

1. OBJET

La politique d'implication des jeunes a pour but de mettre en place un dispositif devant attirer et susciter les démarches participatives des jeunes à la vie du WiLDAF.

Elle s'inscrit dans une démarche globale de renforcement de l'organisation et répond au besoin de disposer en permanence d'une relève pour assurer de façon durable la viabilité de celle-ci.

En bref, elle permet de disposer de repères et de ressources pratiques pouvant favoriser la création ou le renforcement des dynamiques participatives.

2. DOMAINE D'APPLICATION

La politique d'implication des jeunes doit transparaître dans les orientations, politiques, programmes et projets du WiLDAF. Elle se déploie :

- dans l'ensemble du réseau WiLDAF : la coordination régionale et les réseaux nationaux. Les pays ont néanmoins, la responsabilité de définir la façon dont ils contrôleront la mise en œuvre de la politique.
- au niveau de tous les organes (CA, Direction, départements).

III. DEFINITIONS

- **BÉNÉVOLAT :** situation d'une personne qui s'engage librement pour accomplir un travail/ une action sans rémunération pour le bien commun. Le bénévolat se manifeste généralement au sein des organisations à but non lucratif. C'est un engagement sans conditions de la part de l'organisation qui accueille d'où la flexibilité par rapport aux horaires, à l'âge et au diplôme.

- **VOLONTARIAT :** participation volontaire à une mission précise sous certaines conditions comme signature formelle d'un contrat, disponibilité exclusive. En contrepartie le volontaire reçoit une rétribution.

IV. RESPONSABILITES ET ROLES

La mise en place et la bonne application de cette politique est de la responsabilité de tous les organes de gouvernance et de l'équipe du personnel administratif et de terrain.

Le Conseil d'Administration donne les grandes orientations de sa vision concernant la participation des jeunes à la vie du WiLDAF.

La Coordinatrice traduit les orientations en politique/programme et s'organise pour mettre en place les conditions et les ressources nécessaires pour la mise en œuvre effective de la politique.

Les Présidentes nationales ont une grande responsabilité dans la mise en œuvre de cette politique et de son suivi au sein de leurs organes respectifs étant donné que la responsabilité des adhésions en général est de leur ressort.

Le Service Administratif et Financier s'occupe du suivi de la mise en œuvre de la politique par toutes les parties concernées.

L'ensemble du personnel (notamment les chefs des départements) est appelé au respect du dispositif en encourageant, encadrant convenablement les jeunes engagées afin d'optimiser l'impact de leur participation à la vie du WiLDAF.

LA POLITIQUE

A travers cette politique, le WiLDAF-AO affirme désormais sa volonté d'ancrer la problématique de l'implication des jeunes dans la vie de l'organisation.

Cet engagement de l'organisation en faveur d'une implication forte des jeunes notamment des jeunes femmes dans la vie du réseau s'appuie sur le fait qu'actuellement, le réseau compte davantage de membres de plus de 60 ans que de jeunes activistes de moins de 30 ans.

Or non seulement les jeunes représentent une population importante bénéficiaire de ses actions mais en plus leur potentiel au sein des mouvements sociaux à travers le monde n'est plus à démontrer.

Ce sont les jeunes qui soulèvent et soutiennent les nouveaux problèmes sociaux auxquels est confrontée la société. Leur capacité et leur créativité sont indispensables pour assurer la viabilité des organisations ou mouvements sociaux pour peu qu'on les encadre et qu'on les responsabilise comme il convient.

Dans ce contexte et conscient du fait que l'engagement dans une association ou dans une action d'intérêt général n'est pas un phénomène automatique/inné chez des gens en l'occurrence chez les jeunes que le WiLDAF-AO met en place les stratégies suivantes dont la mise en œuvre serait susceptible de susciter les démarches d'adhésion des jeunes en tant que bénévoles et le recrutement des jeunes professionnels au sein de l'organisation :

- **FAIRE DE L'IMPLICATION DES JEUNES NOTAMMENT LES JEUNES FILLES ET JEUNES FEMMES UN AXE STRATÉGIQUE TRANSVERSAL DU PLAN STRATÉGIQUE DU WILDAF-AO :**

  L'engagement collectif de l'organisation (du Conseil d'Administration jusqu'aux membres) à travers l'adoption d'une vision partagée au sujet de la place des jeunes dans la vie du réseau est un signal fort qui peut motiver les jeunes à faire confiance à l'organisation, à s'engager sans crainte et à contribuer à la vie de celle-ci aux côtés des adultes.

- **PROMOUVOIR L'IMPLICATION DES JEUNES À TRAVERS LA FORMULATION DES STRATÉGIES, PROGRAMMES ET PROJETS QUI FAVORISENT L'EXPRESSION DU POTENTIEL DES JEUNES** :

  Des programmes ou projets spécifiques « jeunes » avec des indicateurs précis pour leur suivi sont des opportunités pour développer à la fois les compétences et l'esprit d'engagement des jeunes afin d'en faire de potentiels acteurs du monde associatif.

- **ACTUALISER LES STATUTS ET RÈGLEMENT INTÉRIEUR EN INSÉRANT DES DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES CONCERNANT LA PLACE DES JEUNES DANS LES ORGANES :**

  Les statuts en l'état actuel ne répondent pas clairement à l'engagement du WiLDAF-AO d'ancrer la problématique de l'implication des jeunes dans la vie du réseau. Cela ne fera que renforcer le sentiment d'appartenance des jeunes.

- **METTRE EN PLACE UN CADRE DE COLLABORATION ACTIVE AVEC LES JEUNES EN** :

  Organisant des rencontres avec des jeunes - journées porte-ouverte, journées thématiques, invitation à des moments forts tels que l'AG pour partager avec les jeunes la culture du WiLDAF, son but, sa mission, sa vision, ses valeurs, ses résultats concrets pour la société.

  Cela contribuera à créer chez les jeunes un sentiment d'appartenance à l'organisation. Ils/elles s'engagent davantage dès lors qu'ils/elles sont sensibles à une cause.

  » Initiant un sondage auprès des jeunes filles et femmes susceptibles d'être intéressées par le WiLDAF pour savoir ce qui les intéressent réellement et dans quel genre d'action ils/elles souhaitent s'impliquer.

  Cette approche permettra de briser les idées préconçues et de connaître davantage les jeunes et leurs besoins réels. Plus ils/elles se sentiront concerné(e)s plus il y aura de motivation pour s'engager.

  » Associant les mouvements/associations de jeunes notamment de jeunes filles comme partenaires de qualité sur des projets conjoints (en tant que cible/bénéficiaires et comme ressources/acteurs bénévoles).

  Donner l'opportunité aux jeunes de contribuer au développement d'un projet depuis sa conception jusqu'à son évaluation en passant par la phase de réalisation leur permet d'exprimer leur potentiel et de se sentir utiles pour la société en général et la jeunesse en particulier.

  En outre, c'est une source très utile pour collecter des idées innovantes qui viendraient enrichir davantage la qualité des projets. Ce partenariat gagnant-gagnant motiverait davantage les jeunes à s'engager aux côtés du WiLDAF.

  » Offrant des stages de renforcement de capacités et d'acquisition de nouvelles compétences.

  Beaucoup de jeunes étudiants ou en fin de formation sont à la quête de stage de perfectionnement avant de se lancer dans la vie active.

C'est une opportunité que le WiLDAF doit saisir pour faire connaître ses actions aux jeunes afin de susciter des «vocations ».

» Créant des conditions d'accueil et d'encadrement adaptées au bénévolat des jeunes.

Il est indispensable de mettre en place un dispositif adéquat (bureau équipé, bien aéré et éclairé –des honoraires flexibles – un encadrement efficace et disposé) pour accueillir et suivre convenablement les jeunes qui souhaiterait des stages en tant que bénévoles.

Il faut créer également un fond pour soutenir le bénévolat.

» Organisant des sessions de sensibilisation par les pairs. Les témoignages ou histoires de vie, racontés par les jeunes engagés pourront motiver davantage d'autres jeunes à emboîter le pas.

» Valorisant le travail des jeunes activistes du WiLDAF.

L'organisation des cérémonies de reconnaissance officielle de la contribution des jeunes bénévoles aux résultats à la fin d'un projet est un moyen non seulement pour fidéliser les jeunes qui se sentiront valorisées au même titre que les adultes mais est susceptible de mobiliser davantage de nouveaux jeunes dans l'animation du réseau.

◆ **ELABORER ET DÉVELOPPER UNE BONNE IMAGE DE MARQUE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX** :

Pour trouver les jeunes, il faut aller les chercher là où ils se trouvent c'est-à-dire davantage sur les réseaux sociaux.

L'utilisation des supports de communication prisés des jeunes (YouTube, Instagram, Facebook, Twitter Les réseaux sociaux sont aujourd'hui incontournables dès lors qu'on veut mobiliser les jeunes autour d'un projet.

La production et diffusion des « youth friendly » messages ou mini films sur le bénévolat ou le volontariat, l'engagement social, le leadership, ou mettant en avant le travail de l'équipe etc sont des excellents moyens pour captiver les jeunes et susciter des démarches d'implication dans les actions du WiLDAF.

- **CRÉER DES CONDITIONS DE RESPONSABILISATION DES JEUNES DANS LES INSTANCES DE PRISE DE DÉCISION DU RÉSEAU** :

  Une fois engagés, il est important de faire participer les jeunes aux instances de décision en les accompagnant progressivement à travers des séances de réflexion et d'identification des solutions que rencontre l'organisation.

  La création d'un poste « jeunesse » occupé par une jeune au sein du CA serait un canal d'apprentissage de leadership en vue de la relève au niveau du Conseil.

- **CRÉER DES CONDITIONS POUR ATTIRER LES JEUNES SALARIÉ(E)S COMPÉTENT(E)S LORS DU PROCESSUS DE RECRUTEMENT** :

  En dehors de l'octroi des stages, qui peut être une bonne méthode pour déceler des jeunes talents pour d'éventuel poste, il est important de développer des stratégies innovantes pour recruter les jeunes professionnels tels que la flexibilité sur la durée de l'expérience au poste, la possibilité de promotion.

Il convient de mettre en place un plan de suivi de la mise en œuvre effective de ces stratégies et procéder sur une base régulière à son actualisation.

WiLDAF-AO

"AGIR POUR LES DROITS DE LA FEMME ET DE LA FILLE EN AFRIQUE"

WILDAF-AFRIQUE DE L'OUEST
07 BP:7755 Lomé - Togo

Fax: (228) 22 61 73 90
Tél: (228) 22 61 26 79

Email : wildaf@wildaf-ao.org
Website : www.wildaf-ao.org